



COMMISSION SOUS REGIONALE DES PECHEES

**PROJET DE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION POUR LE SUIVI, CONTROLE
ET SURVEILLANCE (SCS)**

**ATELIER REGIONAL DE FORMATION DES CADRES DE SUIVI, CONTROLE ET
SURVEILLANCE (SCS)**

BANJUL

1 AU 3 OCTOBRE 2012

Rapport Général

Jean-Luc LEJEUNE

CONSULTANT EXPERT



SOMMAIRE

1	<u>INTRODUCTION</u>	4
2	<u>METHODOLOGIE PEDAGOGIQUE</u>	5
2.1	PREPARATION DE L'ATELIER	5
2.2	METHODOLOGIE PEDAGOGIQUE	6
2.2.1	DESCRIPTION	6
2.2.2	OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE CONTENU DE LA FORMATION	7
3	<u>DEROULEMENT DE L'ATELIER</u>	7
3.1	ORGANISATION PRATIQUE	7
3.1.1	LIEU DE FORMATION	7
3.1.2	ORGANISATION DE L'HEBERGEMENT ET DU TRANSPORT	7
3.1.3	ORGANISATION PRATIQUE DU STAGE	7
3.2	DEROULEMENT PEDAGOGIQUE	8
3.2.1	LES PARTICIPANTS	8
3.2.2	LES SUPPORTS	8
3.2.3	LA REALISATION DU PROGRAMME	8
3.2.4	AUTRES OBSERVATIONS	9
3.3	SYNTHESE GLOBALE DES RECOMMANDATIONS	9
3.3.1	VMS	9
3.3.2	AIS	10
3.3.3	RADAR	10
4	<u>PROPOSITIONS</u>	10
4.1	PROPOSITIONS DE FORMATION VMS COMPLEMENTAIRE	11
4.2	PROPOSITIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE	11
5	<u>ANNEXES</u>	12
5.1	PROGRAMME INITIAL DE FORMATION ATELIER REGIONAL CSR	12
5.2	CONTENU CLE USB	14

LISTE DES ABREVIATIONS

AIS	Automatic Identification System
CSRP	Commission Sous Régionale des Pêches
ICCAT	Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique
INN / IUU	Illégal, non déclarée et non réglementée
SCS	Suivi, Contrôle et surveillance
SSN / VMS	Système de suivi des navires / Vessel Monitoring System (par satellite)

1 INTRODUCTION

Le projet de renforcement de la coopération SCS des activités de pêche dans la zone de la Commission Sous-Régionale des Pêches, prévoit un volet d'appui aux Etats membres de la CSRP. Dans ce cadre, le renforcement des capacités du personnel SCS a été proposé aux Etats membres afin de permettre une lutte plus efficace contre la pêche Illégale, Non déclarée et Non réglementée (INN).

La plupart des Etats Membres de la CSRP utilise ou commence à utiliser de manière opérationnelle les outils des nouvelles technologies de surveillance avec la mise en service du VMS, l'utilisation de radars côtiers dans les différentes stations de surveillance, de l'AIS pour le suivi des navires de pêche pour un meilleur contrôle des activités des navires de pêche et une lutte plus efficace contre la pêche INN. Par ailleurs le journal de pêche électronique se développe dans certaines pays ou organisations régionales des pêches et des navires battant pavillon étranger qui fréquentent les eaux de la CSRP sont désormais équipés d'un tel dispositif.

Dans le cadre du renforcement des capacités des personnels, un séminaire de perfectionnement et de remise à niveau des connaissances sur ces outils a été programmé à l'intention des cadres chargé des programmes SCS dans les pays de la sous-région.

Selon les termes de référence, l'objectif général de cet atelier était de « partager avec les participants de la sous-région, toutes les possibilités offertes par ces outils de nouvelles technologies et surtout explorer les axes de coopérations possibles entre les Etats pour une bonne utilisation commune des instruments de contrôle et suivi des navires de pêche à travers un meilleur partage des informations en vue d'optimiser et de mutualiser les moyens de surveillance ».

Le contenu du programme de cette formation qui a été retenu était le suivant :

- Le VMS, avec les divers systèmes utilisés dans les différentes parties du monde, leurs avantages et inconvénients, les aspects d'accompagnement juridique du système, les axes de coopérations possibles dans la sous-région.
- L'AIS, avec son fonctionnement, son utilisation, ses avantages et limites sur la lutte contre la pêche INN, les aspects juridiques de cet outil.
- Le Radar côtier, ses capacités, avantages et contraintes, les aspects juridiques de cet outil de surveillance.
- Le journal électronique de pêche, son fonctionnement, son apport dans le suivi des activités des navires de pêche, les aspects juridiques de son utilisation.
- La complémentarité entre ces différents outils de surveillance.

Les bénéficiaires retenus pour cette formation étaient les cadres responsables des programmes SCS (directeurs des structures SCS et chefs d'opération). Chaque Etat Membre étant représenté par deux (2) personnes. La CSRP y était représentée par le DSCS (Chef DSCS + Chargé de Programme DSCS/UCOS) pendant toute la durée du séminaire.

Cette formation, initialement prévue à Praia (Cap Vert) a été finalement organisée à Banjul (Gambie) du 1^{er} octobre au 3 octobre 2012 et a été assurée intégralement par un formateur international en matière de SCS.

Ce formateur avait pour mission de :

- Préparer les présentations de chacun des thèmes identifiés, en prenant en compte les objectifs définis pour les différents modules correspondants et en utilisant les outils performants et appropriés pour un résultat optimum;
- Rédiger un rapport final relatif au déroulement et résultats de l'atelier de perfectionnement avec une synthèse des recommandations retenues par les participants.

Le présent rapport fait donc suite à ce séminaire et s'articule autour des chapitres suivants :

- L'introduction **(1)**
- La méthodologie pédagogique utilisée durant cette formation **(2)**
- Le déroulement de l'atelier, les résultats obtenus, la synthèse des recommandations **(3)**
- Les propositions **(4)**

2 METHODOLOGIE PEDAGOGIQUE

2.1 PREPARATION DE L'ATELIER

1. En liaison avec la CSRP et plus particulièrement avec le coordonnateur du projet renforcement de la Coopération sous régionale pour le SCS, le consultant expert a proposé les différents modules de formation nécessaire à l'établissement du programme définitif de formation. Celui-ci a été soumis au secrétariat permanent de la CSRP pour validation. **L'annexe 1** au présent rapport détaille le projet initial de contenu de ces différents modules.
2. Afin de préparer au mieux ce séminaire, le consultant expert s'est déplacé durant les 4 et 5 septembre au Centre régional Opérationnel de sauvetage et de surveillance (CROSS) de Corsen (France) en charge de la surveillance du rail d'Ouessant afin de disposer des dernières informations techniques et opérationnelles relatives à la surveillance radar côtière, à l' AIS et à leur intégration simultanée. Une visite a été également faite au service technique (CETMEF Brest) qui suit l'intégration pour les CROSS de l' AIS satellitaire. Enfin une visite d'une station côtière a été également effectuée au sémaphore de la pointe saint Matthieu (Brest).
3. Compte tenu de la durée très courte du séminaire (3 jours) de la variété des sujets à aborder et des objectifs retenus, aucun exercice individuel ou pratique de mise en situation n'a été organisé.
4. Le programme initial prévoyait cependant une visite au centre national VMS et dans une station côtière du pays d'accueil.
5. Afin d'optimiser les résultats de ce séminaire il a été demandé que les participants de chaque pays exercent globalement les mêmes fonctions à savoir : Responsable du service surveillance et chef du service opérations ou équivalent. Ce préalable permet d'avoir un groupe homogène et facilite l'échange d'expériences.

3 METHODOLOGIE PEDAGOGIQUE

Initialement programmée à Praia (Cap Vert), le lieu de formation a été transféré géographiquement à Banjul mais cela n'a pas eu d'influence sur le contenu pédagogique du séminaire et son déroulement.

3.1 Description

A partir des modules identifiés à l'annexe 1, les principes généraux retenus par le formateur étaient les suivants :

1. Un rappel général en début de séminaire a été fait sur les principes généraux de la surveillance des pêches afin de bien préciser dans quels domaines les 3 outils techniques pouvait être utilisés.
2. Un rappel a été également fait sur des définitions de base comme les notions géographiques (ZEE, mer territoriale etc.), les notions d'Etat côtier et de pavillon ainsi que les nomenclatures de navires de pêche, d'engins de pêche et d'espèces. Ces notions se retrouvant à divers degrés dans l'utilisation opérationnelle des différents outils.
3. Le contenu des différents modules (VMS, AIS et radar côtier) a été abordé selon le même schéma pédagogique :
 - Présentation générale technique avec les implications et spécificités en matière de surveillance des pêches.
 - Présentation de l'environnement juridique qui encadre la mise en œuvre de ces dispositifs tant sur le plan national qu'international.
 - Présentation des conditions techniques, matérielles, financières, juridiques et organisationnelles minimales à mettre en place en matière d'exploitation de ces dispositifs pour les Etats côtiers et Etat de pavillon.
 - Présentation de l'utilisation opérationnelle des informations recueillies par ces dispositifs en matière de surveillance des pêches (avantages – limites).
 - Utilisation de ces informations en matière d'infractions pêche. Contrainte en matière juridique.
4. Dans la mesure du possible il a été demandé également aux participants de chaque pays d'appuyer les présentations et déclarations du formateur par des exemples tirés de leur propre expérience de terrain ainsi que sur la situation existante dans leurs pays et les évolutions à venir.
5. L'organisation du séminaire a été faite de manière à permettre un échange participatif entre le formateur et les stagiaires mais également entre les participants entre eux.
6. Sur le plan pratique, l'ensemble des modules présentés a fait l'objet d'une présentation détaillée en mode PowerPoint.
7. A l'issue de la formation, il était prévu de donner les différents supports sous la forme d'une clé USB à chacun des participants en Français et en Anglais.

3.2 Observations complémentaires sur le contenu de la formation

1. Le contenu de la formation a également prévu d'aborder des outils se rapprochant par leur nature, des outils étudiés principalement à savoir le journal de pêche électronique, le radar satellitaire et les données océanographiques satellitaires.
2. Un accent particulier a été donné sur les aspects de coopération multilatérale et bilatérale dans le cadre de la CSRP notamment pour l'outil VMS (Notion de VMS régional).
3. A titre de comparaison ont été également présentés aux participants des exemples d'utilisation ou de développement de ces outils dans d'autres pays que la CSRP afin de donner des perspectives d'évolution possible.
4. Enfin une attention particulière a été accordée également à certaines dispositions techniques de l'ICCAT à laquelle tous les Etats de la CSRP sont membres (VMS-AIS).

4 DEROULEMENT DE L'ATELIER

4.1 Organisation pratique

4.1.1 Lieu de formation

La formation s'est déroulée à l'hôtel Laico de Banjul. La grande salle climatisée mise à disposition pour accueillir les participants, les interprètes, le responsable technique audio et le formateur a permis de travailler dans de bonnes conditions.

4.1.2 Organisation de l'hébergement et du transport

1. L'hébergement des participants étant assuré par l'hôtel aucun problème de transport n'était à craindre qui pouvait entraîner des retards.
2. Le fait de réunir dans un seul hôtel l'ensemble des participants y compris le formateur a favorisé le développement de l'esprit de groupe au sein des participants.
3. L'environnement agréable de l'hôtel et son calme a permis à l'ensemble des participants d'être hébergé dans de bonnes conditions. Des problèmes de connexion internet ont cependant été régulièrement constatés.

4.1.3 Organisation pratique du stage

1. Programmée du 1^{er} au 3 octobre la formation a duré effectivement 3 jours.
2. Les horaires théoriques de formation étaient les suivants : 09h00 à 13h00 avec une pause de 20 mn à 11h00 puis de 14h30 à 17h00 avec une pause intermédiaire. Dans la pratique des légers retards ont été constatés en début de session, mais était compensé par la poursuite de la formation bien au-delà des 17h00 en raison de l'intérêt des stagiaires.
3. La formation s'est déroulée en Français avec une traduction simultanée par 2 interprètes en Anglais et Français. Aucun problème technique n'a été noté durant la formation avec le matériel employé pour la traduction. Seule l'absence de matériel portatif autonome pour le formateur a nécessité une certaine gymnastique. La présence d'interprètes était indispensable compte tenu de l'aspect technique du séminaire. Malgré la technicité de certains sujets, la qualité des traductions a permis à priori à l'ensemble des participants de suivre le séminaire et de participer.
4. Afin de faciliter les traductions, le formateur a distribué en avance aux interprètes les copies des présentations PowerPoint.

5. D'une manière globale l'organisation pratique mis en œuvre par les services de la CRSP a favorisé le bon déroulement de l'atelier.

4.2 Déroulement pédagogique

4.2.1 Les Participants

1. Chaque Etat (Sénégal, Cap vert, Mauritanie, Guinée, Gambie, Sierra Leone, Guinée Bissau) était représenté par 2 représentants à l'exception du Cap vert. La formation était également ouverte au Liberia (statut d'observateur au sein de la CSRP) qui a envoyé 2 représentants. La CSRP a demandé aux chargés de programme SCS de Banjul de participer également à cette formation.
2. La demande initiale de disposer d'un groupe homogène a été respectée. Même si les expériences en matière d'utilisation des outils VMS, AIS et radar étaient de niveaux très différents, celles-ci ont facilité la participation active des stagiaires ainsi que les échanges.
3. Le groupe a semblé réceptif à la formation et a été très dynamique dans sa participation malgré le rythme soutenu du séminaire.
4. Pour des raisons pédagogiques, le nombre de stagiaires était au maximum de ce qui était souhaitable

4.2.2 Les supports

1. A l'issue de la formation une clé USB a été délivrée à chaque participant. Sur cette clé USB ont été transférés 1 polycopié ainsi que 16 présentations PowerPoint. **L'annexe 2** récapitule le détail du contenu de ces clés USB.
2. Concernant les stagiaires anglophones les supports power point étaient en Français. La version anglaise (texte) leur sera transmise en version anglaise dans un délai de 3 semaines après la fin du séminaire par le coordonnateur du projet.

4.2.3 La réalisation du programme

1. En raison de la durée trop courte du séminaire, tous les points prévus initialement dans le programme n'ont pas été directement abordés. Il s'agit notamment :
 - du journal de bord électronique ;
 - du radar satellitaire ;
 - des données océanographiques satellitaires.

Par ailleurs, la partie relative à la présentation d'exemples opérationnels concrets VMS et leur interprétation n'a pu être présentée faute de temps.

2. Certains sujets comme les échanges de données VMS entre Etats n'ont pu être abordés dans tous leurs aspects.
3. Les Etats n'ont pas pu décrire officiellement leur situation VMS/AIS et radar côtier par le biais de présentations.
4. Les présentations PowerPoint qui sont fournis font la synthèse des points pas ou peu abordés, mais ne remplacent pas une présentation complète.
5. Les raisons essentielles de cette situation sont :
 - La durée trop courte du séminaire (3 jours) compte tenu du programme à aborder. Le risque latent était d'aborder tous les sujets mais simplement en les survolant. Cette option aurait pu entraîner un sentiment de perte de temps chez les participants. Idéalement une semaine de séminaire aurait permis d'aborder tous les sujets ;
 - Un retard d'une demi-journée en début de séminaire qui n'a jamais pu être rattrapé ;

- Les nombreuses demandes d'explication des participants ainsi que les échanges nombreux et passionnés d'expérience.
- 6. La présence d'un seul formateur était suffisante pour animer le séminaire, encadrer les participants et répondre à leur sollicitation.
- 7. L'absence de visite d'un centre de surveillance des pêches et d'une station côtière radar n'a pas eu de conséquences négatives sur le contenu du séminaire.
- 8. Tous les sujets abordés lors de la formation ont retenus l'attention des stagiaires et il ne semble pas que certains aspects aient été considérés comme hors sujet par les participants.

4.2.4 Autres observations

L'objectif du séminaire était de donner aux cadres en charge du SCS de chaque pays une vision la plus complète possible des 3 outils opérationnels qui étaient présentés. En effet, au-delà de la bonne utilisation opérationnelle de ces outils il était important :

- de présenter techniquement les produits et les différentes options possibles ;
- de donner les clés d'analyse permettant de choisir le produit le plus adapté en fonction de la situation du pays ;
- de recenser les éléments permettant de bâtir les bases d'un cahier des charges pour la rédaction d'un appel d'offre ;
- de présenter le pré requis nécessaires ;
- de présenter les bases de gestion administrative, juridique, financière et opérationnelle ;
- d'analyser les différentes contraintes.

4.3 Synthèse globale des recommandations

Durant le séminaire, le responsable SCS de l'UCOS de Banjul a fait la synthèse des recommandations et discussions à la fin de chaque session à l'intention des participants.

En complément de ce travail les points de synthèse suivants peuvent être rappelés :

4.3.1 VMS

Malgré la grande diversité des situations rencontrées quant au niveau d'équipement dans chaque pays de la CSRP (VMS opérationnel, VMS installé mais non fonctionnel, pas de VMS) les recommandations peuvent être faites.

1. Importance d'un environnement juridique (textes d'application) qui traduisent réglementairement les choix techniques, administratifs et opérationnels retenus.
2. Nécessité de la prise en compte des pré requis relatifs à l'environnement technique minimum nécessaires à la bonne exploitation du système d'intégration des données. Ceci se traduit notamment par l'hébergement ou non du serveur dans le pays.
3. Nécessité d'une analyse préalable détaillée des besoins en matière de VMS (que ce soit au moment de l'installation ou du renouvellement) afin de disposer au niveau du système d'intégration des données :
 - Des fonctionnalités adaptées en matière de suivi des navires ;
 - D'une cartographie adaptée (zones) permettant de visualiser parfaitement les différentes zones réglementaires, opérationnelles et d'alarmes ;
 - De fonctionnalités permettant de suivre le fonctionnement du VMS au niveau interne (ex nombre de non réception de positions par système satellitaire, temps de mise à disposition des données etc...);

- D'un journal des alarmes convivial.
- 4. Le VMS n'est qu'un outil et ne dispense pas l'Etat côtier de poursuivre ses efforts en matière de contrôle en mer pour le respect des mesures techniques.
- 5. Afin d'optimiser sur le plan opérationnel les données VMS disponibles, l'échange de celles-ci au sein des pays de la CSRP apparait comme une solution qui à terme sera indispensable :
 - Sur le plan technique et financier plusieurs solutions et schémas sont possibles au niveau des échanges de données ;
 - Cet échange peut se faire sur le plan bilatéral ou multilatéral ;
 - Cet échange peut être partiel (zones géographiques et types de navires).

La feuille de route nécessaire pour la mise en place d'un VMS régional passe par :

- La signature d'un protocole au niveau de la CSRP ou des Etats volontaires ;
- L'équipement en système VMS de l'ensemble des pays de la CSRP ;
- La mise à niveau technique et opérationnelle de l'ensemble des systèmes VMS nationaux.

4.3.2 AIS

Concernant l'AIS en matière de surveillance des pêches les limites d'utilisation dans les conditions actuelles sont les suivantes :

- Absence d'encadrement juridique dans les pays ;
- Système ouvert non confidentiel ;
- Portée limitée à la zone côtière sous réserves de disposer de récepteurs locaux le long du littoral (problème technique du déploiement de ces récepteurs) ;
- Fiabilité réduite des informations dans les conditions actuelles.

L'intérêt de l'AIS réside dans sa combinaison avec d'autres outils permettant de discriminer des situations et de détecter des comportements suspects.

Le projet pilote de la Mauritanie dans les tests qui sont en cours sur la mise en place de balise AIS spécifique apparait comme riche d'expériences pour les autres pays.

4.3.3 Radar

Concernant le radar côtier, au-delà de l'intérêt pour la surveillance de la zone côtière en matière de respect des zones interdites, le problème majeur apparait être la capacité de maintenance de ce type d'équipement qui nécessite :

- Une mobilisation financière importante tant au niveau du déploiement initial (infrastructures minima) que de la maintenance annuelle indispensable ;
- La présence dans le pays (ou la sous-région) de techniciens permettant d'assurer la maintenance.

5 PROPOSITIONS

En complément de cette formation à destination des cadres SCS et qui avait pour objectif de dresser un panorama le plus complet sur l'environnement des différents outils, 2 besoins sont apparus en matière de formation / assistance et qui ont déjà fait l'objet de recommandations lors du précédent atelier.

5.1 Propositions de formation VMS complémentaire

Lors du déroulement de ce séminaire, il est apparu une sous-utilisation des différentes fonctionnalités des logiciels d'intégration VMS installés dans les différents pays, des besoins de connaissance sur l'environnement technique qui entoure le VMS (JBE – échanges de données etc....). Et sur la gestion opérationnelle de cet équipement de surveillance.

A cette fin, une formation à l'intention des opérateurs serait intéressante à mettre en œuvre. Cette formation pourrait être planifiée sur une durée de 5 à 7 jours. Afin d'optimiser cette formation, celle-ci devrait se dérouler impérativement dans un pays disposant d'un VMS opérationnel. A noter que tous les pays de la CSRP équipés de VMS dispose de logiciel d'intégration provenant du même fournisseur, ce qui facilite grandement la formation.

Cette formation porterait essentiellement sur l'utilisation opérationnelle et les règles de gestion minimum à appliquer.

5.2 Propositions d'assistance technique

En complément de la formation VMS proposée au point précédent il serait peut être nécessaire de prévoir un appui d'assistance technique auprès de chaque centre de surveillance des pêches gérant un VMS qui le souhaite. Cette assistance technique aurait pour objet :

- de concevoir et de rédiger les procédures opérationnelles et de gestion administrative relatives à l'utilisation optimum des différents outils du VMS ;
- d'appuyer les opérateurs à la mise en œuvre concrète de ces SOP ;
- de servir d'intermédiaire avec la société fournisseur (CLS) afin d'intégrer dans la cartographie actuelle les zones géographiques présentant un intérêt opérationnel pour chaque pays.

Cette action est un pré requis souhaitable si ce n'est nécessaire avant la mise en œuvre des procédures d'échanges de données VMS entre Etat de la CSRP.

6 ANNEXES

6.1 PROGRAMME INITIAL DE FORMATION ATELIER REGIONAL CSRP

JOURNEE 1		
THEME	DESCRIPTION	OBSERVATIONS
SEANCE D'OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ATELIER	<ul style="list-style-type: none"> a. Discours d'ouverture par les personnalités b. Présentation des stagiaires et du formateur c. Présentation de l'organisation pratique du stage 	Cours
INTRODUCTION GENERALE	<ul style="list-style-type: none"> d. Présentation générale du contexte général de la formation e. Place des 3 dispositifs dans le contexte SCS (Etat côtier, Etat de pavillon, Etat du port) f. Présentation de la situation nationale par chaque pays 	Cours
I. LE SYSTEME VMS	<ul style="list-style-type: none"> g. Présentation technique du VMS <ul style="list-style-type: none"> - Différents segments satellitaires - Les différents types de balises - Les systèmes d'intégration des données - Présentation des différentes fonctionnalités 	Cours
I. LE SYSTEME VMS	<ul style="list-style-type: none"> h. L'environnement juridique international 	Cours
I. LE SYSTEME VMS	<ul style="list-style-type: none"> i. Présentation des conditions de mise en œuvre au niveau de la direction des pêches et d'un centre de surveillance des pêches 	Cours

JOURNEE 2		
THEME	DESCRIPTION	OBSERVATIONS
I. LE SYSTEME VMS	<ul style="list-style-type: none"> j. Suite du point c. k. Présentation de l'utilisation opérationnelle du VMS (avantages /limites) l. Examen de l'imputation des charges financières. m. Gestion des infractions détectées n. Le journal de pêche électronique o. Echanges de données VMS entre Etats côtiers ou au sein d'une Organisation Régionale des pêches p. Partage d'expériences 	
II. LE SYSTEME AIS	<ul style="list-style-type: none"> a. Présentation technique b. Environnement juridique c. Conditions de mise en œuvre au sein d'un CSP d. Présentation de l'utilisation opérationnelle de l'AIS (avantage / limites) e. Gestion des infractions f. Partage d'expériences 	

JOURNEE 3		
THEME	DESCRIPTION	
III. LE RADAR COTIER	<ul style="list-style-type: none"> a. Présentation technique b. Environnement juridique c. Conditions de mise en œuvre au sein d'un CSP d. Présentation de l'utilisation opérationnelle du radar côtier (avantage/ limites) e. Gestion des infractions f. Partage d'expériences 	Cours
IV. VISITES	<ul style="list-style-type: none"> g. Visite du centre de surveillance des pêches du pays d'accueil (VMS, AIS, Radar) h. Analyse de la visite 	Si disponible
V. CONCLUSIONS	<ul style="list-style-type: none"> i. Utilisation conjointe des 3 systèmes j. Présentation d'autres systèmes techniques de détection ou de suivi k. Intérêt d'une action commune au sein de la CSRP 	
VI. SEANCE DE CLOTURE OFFICIELLE DE L'ATELIER	<ul style="list-style-type: none"> l. Discours de fin de clôture 	

6.2 CONTENU CLE USB

A. POLYCOPIES

1. Introduction générale à la politique de contrôle des pêches

B. PRESENTATIONS POWERPOINT

1. INTRODUCTION
 - a. Principes généraux
 - b. Définition / vocabulaire
 - c. Organisation opérationnelle d'un CSP
 - d. Synthèse dispositif SCS
2. MODULE 2 VMS
 - a. Présentation technique
 - b. Environnement juridique
 - c. Conditions de mise en œuvre
 - d. Exemples opérationnels
 - e. Exemples opérationnels (suite)
 - f. Imputation des charges
 - g. Evolution des balises
 - h. Le journal de pêche électronique
 - i. Le VMS régional
3. MODULE 3 .AIS
 - a. Présentation technique
 - b. Utilisation opérationnelle
4. MODULE 4. RADAR
 - a. Présentation technique
 - b. Utilisation opérationnelle